



Executive Summary

The Department of National Defence (DND) has applied for a Type A Water Licence (WL) for the Canadian Forces Station Alert Project (The Project) located on the eastern tip of Ellesmere Island, Nunavut. The Alert Station has previously held a Type B Water Licence but increased water use has resulted in the need for a Type A Water Licence.

In Nunavut, Environment and Climate Change Canada (ECCC) provides specialist expert information or knowledge to the Nunavut Water Board (NWB or the Board) as required under Article 13 of the Nunavut Agreement.

ECCC has participated in all phases of the WL application review process for the Project thus far, including submitting Information Requests on August 26, 2016, Technical Review comments on July 20, 2018, attending the NWB Technical Meeting on October 12, 2018 and providing a Final Submission on July 18, 2019. On August 7, 2019, ECCC and Crown Indigenous Relations and Northern Affairs Canada (CIRNAC) also met with DND via teleconference. The informal meeting was intended to allow ECCC and CIRNAC to understand the status of the wastewater treatment system at Station Alert, the proposed plans for the wastewater system upgrades, and to clarify comments and considerations made by ECCC and CIRNAC for the Type A WL renewal. By this submission for the Written Public Hearing, ECCC continues its participation in this Type A WL review.

This Written Public Hearing Submission provides ECCC's expert advice based on our mandate in the context of the *Canadian Environmental Protection Act*, and the pollution prevention provisions of the *Fisheries Act* and identifies outstanding issues and recommendations for consideration by the NWB.

Our comments and recommendations relate to sewage treatment upgrades, monitoring of the effluent, and the rehabilitation of the terrace wetland wastewater treatment system.

Résumé

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a demandé un permis d'utilisation des eaux de type A pour la station des Forces armées canadiennes Alert (le Projet), qui est située à l'extrémité est de l'île d'Ellesmere, au Nunavut. La station Alert détenait auparavant un permis d'utilisation des eaux de type B, mais l'augmentation de l'utilisation de l'eau a entraîné la nécessité d'un permis d'utilisation des eaux de type A.

Au Nunavut, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) offre des connaissances ou des renseignements spécialisés à l'Office des eaux du Nunavut (OEN ou l'Office) conformément à l'article 13 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

ECCC a participé à toutes les étapes du processus d'examen de la demande de permis d'utilisation des eaux pour le Projet jusqu'à maintenant, notamment par la présentation de demandes de renseignements le 26 août 2016, de commentaires pour l'examen technique le 20 juillet 2018, par la participation à la réunion technique de l'Office le 12 octobre 2018 et par le mémoire final le 18 juillet 2019. Le 7 août 2019, ECCC et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) ont également assisté à une téléconférence avec des représentants du MDN. La réunion informelle avait pour but de permettre à ECCC et à RCAANC de comprendre l'état du système de traitement des eaux usées à la station Alert, de prendre connaissance des plans proposés pour la mise à niveau du système d'assainissement des eaux usées et de clarifier les commentaires et les considérations formulés par ECCC et RCAANC au sujet de la demande de permis d'utilisation des eaux de type A. Par ce mémoire d'audience publique, ECCC poursuit sa participation à cet examen de la demande de permis d'utilisation des eaux de type A.

Le présent mémoire d'audience publique fournit des conseils d'expert d'ECCC dans le cadre de son mandat en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et des dispositions de la *Loi sur les pêches* relatives à la prévention de la pollution, cerne les questions en suspens et formule des recommandations à l'intention de l'OEN.

Les commentaires et recommandations d'ECCC dans le présent document portent sur l'amélioration du traitement des eaux usées, la surveillance des effluents et la restauration du système de traitement des eaux usées en milieux humides en terrasse.

[illegible]